

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ contact@aave.fr

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 7 février 2024

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Micheline JUNG
Emmanuel PRANAL
Eric MERCIER
Philippe LHOTELLIER
Clément CHRISTOMANOS

MEMBRES EXCUSÉS :

Vincent HOLLEY

INVITÉ :

ORDRE DU JOUR - MAJORATION DE LA FACTURE DU SIRTOM

- ÉLECTRICITÉ DU RESTAURANT
- ÉTAT DES FINANCES
- VENTE DES DG-300 ET DG-600
- LES ŒUFS DE PÂQUES
- LE TREUIL
- ENTRETIEN RH SALARIÉS
- LES 4 JOURS DE BUNO

- MAJORATION DE LA FACTURE DU SIRTOM

Le SIRTOM est l'organisme qui ramasse nos containers de déchets sur la plateforme. Nous avons un seuil de ramassage gratuit. Au-delà de 18 levées dans l'année les ramassages deviennent payants. Si le tri sélectif n'est pas effectué correctement le conteneur non conforme n'est pas relevé. Jusqu'à présent nous n'avons pas de factures du SIRTOM. La dernière s'élève à plus de 1000 €.

Les raisons sont détectées sont les suivantes :

- Consignes de tri non respectées.
- Dépose des déchets dans des container vides alors qu'il y a de la place restante dans d'autres.
- Plus de déchets en provenance du restaurant depuis qu'il est exploité par un professionnel.
- Des containers sont placés pour le ramassage alors qu'ils ne sont pas pleins.

Il faut savoir que s'il y a seulement un sac poubelle dans un container et que ce container est placé pour le ramassage il sera enlevé et comptabilisé dans les levées.

Pour réduire le nombre de lever et d'éviter de payer une « redevance spéciale » vers le SIRTOM, Il est demandé à chacun qui fréquente le camping, le club et le Boti de faire le tri, de charger un conteneur après l'autre en les remplissant complètement au fur et à mesure pour le ramassage.

Les consignes sont alors de :

- Respectez le tri sélectif déposé en vrac dans le conteneur jaune.
- De fermer le sac plastique contenant les ordures ménagères et le déposer dans le conteneur marron.
- De s'assurer ou de compléter un conteneur plein avant d'en remplir un nouveau.

Une affiche plastifiée est présente sur les poubelles.

Les conteneurs pleins sont à sortir le mardi soir pour un ramassage le mercredi.

Ces consignes doivent devenir un réflexe pour nous éviter de payer à nouveau des surtaxes.

- ÉLECTRICITÉ RESTAURANT

Le restaurateur se plaint du tarif de notre contrat pour la fourniture de l'électricité et demande à renégocier ce tarif. Certaines factures n'ont pas été payées. Une demande est en cours pour qu'il y ait un compteur électrique et un contrat séparé pour la fourniture électrique du restaurant. Il pourra ainsi choisir son fournisseur et la puissance de son contrat.

Par la même occasion nous allons nous aussi renégocier notre contrat et éventuellement changer de fournisseur.

Un courrier va être envoyé à Arthur avec un récapitulatif des sommes restantes dues pour son loyer et sa consommation d'électricité. Soucieux qu'Arthur puisse trouver son compte et pour que le restaurant perde, une réduction temporaire sur les factures l'électricité va lui être proposée en attendant qu'il ait son autonomie sur la fourniture d'électricité.

- ÉTAT DES FINANCES

Un gros travail a été accompli ces derniers mois pour avoir une vision juste et la plus précise possible sur les finances du club. Le bilan définitif de l'année n'est pas encore terminé mais une première estimation montre que l'on s'achemine vers un déficit non catastrophique. Le bilan final permettra de voir si ce déficit est structurel ou conjoncturel. Le départ d'Olivier et son solde de tout compte ont pesé sur les frais salariaux. C'est conjoncturel.

L'achat en 2023 sur nos fonds propres d'un Janus et le remplacement de deux vieux Pégases par deux beaucoup plus récents et en meilleur état, joue également sur le bilan. En fonction de la valeur du déficit et confronté comme tout le monde à l'inflation et aux augmentations de tarif de nos fournisseurs. le CA envisage cependant une augmentation des tarifs.

- VENTE DES DG-300 ET DG-600

Nous avons plusieurs touches suite aux annonces passées pour la mise en vente du DG600 et du DG300. Une première visite est prévue samedi 10 février pour le DG-600. François Logeais de la commission finance en charge de la gestion de la flotte va recevoir l'acheteur potentiel et gérer la négociation.

- LES OEUFS DE PÂQUES

Sur la demande du maire de la commune de Buno, le club renouvelle l'opération du « lâché des œufs de Pâques » le lundi 1^{er} avril 2024 pour les enfants de la commune. Une communication sera diffusée pour réunir une petite équipe de bénévoles afin d'encadrer et gérer la sécurité de cette sympathique manifestation. Comme les années précédentes nous allons solliciter les pilotes d'ULM pour le largage des friandises

- LE TREUIL

Un démontage des pièces incriminés est en cours sur place par des spécialistes et passer le matériel déposé au laboratoire pour analyse.

- ENTRETIEN RH DES SALARIÉS

L'entretien annuel des salariés a été réalisé par le président et le vice-président qui sont en charge des RH. Cela a permis d'entendre leurs remarques et de faire le point avec eux sur la saison à venir.

- LES 4 JOURS DE BUNO

L'organisation recherche des bénévoles pour monter une équipe pour assurer le scoring, la météo, des agents de piste, des remorqueurs... Toutes les personnes pouvant apporter de l'aide durant cette petite compétition ouverte à tous les membres du club, sur les planeurs du club.

Amitiés vélivoles,
Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ contact@aave.fr

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 20 janvier 2024

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Micheline JUNG

Emmanuel PRANAL

Eric MERCIER

Philippe LHOTELLIER

Vincent HOLLEY

MEMBRES EXCUSÉS :

Clément CHRISTOMANOS

INVITÉ :

ORDRE DU JOUR

- Compteurs électrique LINKY
- Stage mécanique pour les bénévoles à Saint -Auban
- François Schumacher
- Nouvel équipement de la cuisine au restaurant
- Modification de la charte camping club
- Projet d'achat LS-6 18M et vente du FD + VC

- COMPTEURS ÉLECTRIQUE LINKY

Pour faciliter la gestion des consommations électriques sur plusieurs secteurs de l'aérodrome, un contact a été établi auprès du fournisseur pour remplacer les 7 compteurs d'ancienne génération par des compteurs de type LINKY. En particulier Arthur souhaite avoir un compteur et un contrat séparé de celui de l'AAVE. Il considère en effet que notre contrat n'est pas avantageux pour lui.

Une démarche a donc été initiée pour avoir un point de fourniture de courant séparé au restaurant. Une fois cet accès réalisé, ce sera à Arthur de faire les démarches pour choisir un fournisseur et le contrat qu'il souhaite.

- STAGE MÉCANIQUES POUR LES BÉNÉVOLES À SAINT-AUBAN

Un stage de mécanique d'une semaine à Saint-Auban et focalisé sur la réalisation de visites annuelles de planeur (Travaux pratiques et formalités administratives associées) a été proposé à Philippe Brunel et François Schumacher. Ce stage qui se déroulera début février permettra d'augmenter le savoir-faire de ces deux bénévoles qui sont sur les deux plus hautes marches du podium des travaux divers et de les remercier pour leur dévouement.

Cette valeur ajoutée à leurs compétences leur permettra également d'encadrer de façon plus efficace les bénévoles la semaine pour Philippe Brunel et le weekend par François Schumacher.

Le club y trouvera donc son compte.

Ce stage au tarif de 650€ par personne est pris en charge par le club. Les frais de déplacements et d'hébergement sont à leur charge.

- EMBAUCHE DE FRANÇOIS SCHUMACHER SUR UN POSTE DE D'ENTRETIEN DE L'INFRA

Résident à plein temps sur l'aérodrome qu'il connaît très bien et retraité depuis peu, une proposition a été faite à François. Un contrat à mi-temps sera signé pour assumer certaines tâches sur l'entretien, la maintenance et l'amélioration de la plateforme. Une fiche de poste « Agent de Maintenance » a été établie.

L'AAVE dispose d'une dotation de l'État exclusivement réservée à l'entretien de l'infrastructure et ne peut être utilisée dans aucun autre domaine. La rémunération de ce contrat sera affectée à cette dotation.

- NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LE BAR ET LA CUISINE DU RESTAURANT

Lors d'un entretien avec Arthur il a été demandé s'il pouvait ajouter à sa carte de plats traditionnels Polonais quelque variétés Françaises et du snack pour les jeunes et le moins jeunes

La cuisine n'étant équipée que de deux feux, il nous a dit qu'il ne pourrait le faire que s'il avait au moins un meuble de cuisson avec deux feux supplémentaires. La place étant disponible pour le mettre, des devis ont été demandés.

Par ailleurs des devis ont également été demandés pour remplacer la desserte réfrigérée située derrière le bar qui consomme beaucoup d'énergie et qui n'est plus étanche et qui ne produit pratiquement plus de froid.

- MODIFICATION DE LA CHARTE DU CAMPING CLUB

Il est considéré qu'un membre ayant une caravane ou un mobil home dans le camping peut avoir pour diverses raisons l'impossibilité temporaire de venir se réinscrire en début de saison.

Dans un tel cas une période de tolérance de deux ans non reconductible (du 1^{er} janvier au 31 décembre) sera accordée au membre pendant laquelle il pourra laisser sa caravane ou son mobil home dans le camping.

Pour garder son emplacement durant cette période d'absence il devra impérativement

1. Informer le CA et :

- S'acquitter d'une cotisation de « *membre non volant* » pour rester membre (non actif) du club
- Régler le prix de l'emplacement prévu à l'année (caravane ou mobil-home) car même en dehors du club le stockage d'une caravane est payant.

2. Au-delà de ces deux années le membre aura trois possibilités :

- Se réinscrire en tant que « *membre actif* » dès son retour pour profiter de son logement.
- Avoir retiré sa caravane ou son mobil-home
- Avoir vendu sa caravane ou son mobil-home à un autre membre de l'association

3. Si au bout de deux années aucune des conditions ci-dessus n'est effective l'association se réserve le droit de faire enlever la caravane au frais du membre.

4. Pendant sa période d'absence n'excédant pas la durée de deux ans, le membre a la possibilité s'il le souhaite, de louer sa caravane ou son mobil-home à un autre membre actif du club. Ce dernier devenant alors locataire assumera les frais et se conformera au règlement lié au fonctionnement du camping pour la saison considérée. Les membres devront faire connaître leurs intentions au gestionnaire du camping club.

5. Si l'interruption d'activité est due à une raison médicale ou une autre raison particulière, le responsable de la gestion du camping devra en être informé et le conseil d'administration déterminera avec le membre la meilleure façon de gérer cette situation.

- PROJET D'ACHAT LS-6 18M ET VENTE DU FD + VC

Jean-Renaud Faliu, instructeur à Buno, met son planeur en vente en donnant une priorité à l'AAVE. Avec un équipement très complet et de multiples accessoires, le LS-6 18m est proposé au tarif de 65.000€ et serait disponible début mars 202. Il nous semble intéressant car il permettrait une homogénéisation de notre flotte avec 2 LS6-18m.

Cependant une étude entamée sur l'état de notre flotte, sa valeur, les potentiels restants et les projections pour l'avenir nous indique qu'il faut plutôt gérer nos finances pour provisionner en vue d'assurer une pérennité de notre flotte biplace.

Il est donc envisagé de mettre en vente le DG 300 et le DG600 qui sont moins appréciés et qui volent moins pour assurer le financement du LS6-18m. Pour maintenir le nombre de planeurs monoplaces il va y avoir une surveillance active du marché pour trouver un planeur de type Pégase ou LS6 15m.

Nous avons cependant deux sièges de plus que la saison précédente grâce au Janus acheté la saison dernière, Donc si les deux DG sont vendus et le LS6 acheté, Dans l'attente de l'acquisition d'un second planeur, il pourra toujours être possible de mettre deux pilotes dans ce JANUS pour voler ensemble.

Des annonces vont être mises en ligne ces jours-ci pour la mise en vente de nos deux DG. Cette première étape nous permettra de voir si nos planeurs sont attractifs sur le marché et si leur vente nous permettrait de financer l'achat du LS6-18m.

Amitiés vélivoles,

Le Conseil d'Administration